



Eglise Catholique  
Eglise Protestante Méthodiste  
Eglises Evangéliques  
Eglise du Christianisme Céleste  
Eglise des Chérubins et Séraphins  
Communauté Islamique  
Cultes et Religions Endogènes

## COOPERATION INTERRELIGIEUSE POUR LA SAUVEGARDE DE LA CREATION

« Mais, si quelqu'un scandalisait un de ces petits qui croient en moi, il vaudrait mieux pour lui qu'on suspendît à son cou une meule de moulin, et qu'on le jetât au fond de la mer. » Matthieu 18 :6.

« Ne tuez pas vos enfants par crainte de la pauvreté ; c'est nous qui leur accordons leur subsistance comme à vous. Les tuer est un grand péché. »  
Sourate XVII, verset 31.

### DOCUMENT D'ORIENTATION DE LA CAMPAGNE DE MOBILISATION INTERRELIGIEUSE (MIR), édition 2022 (Version finale approuvée par les comités communaux le 1<sup>er</sup> septembre 2022)

#### 1- Contexte et justification

Depuis plus de deux décennies (1998), l'ONG CIPCRE-Bénin et les confessions religieuses ont instauré un partenariat stratégique visant à contribuer à l'avènement d'un Bénin plus humain, sain et vert.

La MIR 2019 s'est concentrée sur la responsabilité parentale à travers le mot d'ordre : **“Pour un Bénin digne de nos enfants, des parents responsables”**.

S'il est vrai que des succès encourageants sont enregistrés, il est aussi vrai que les indicateurs ne sont pas encore très rassurants en matière d'éducation et de protection de l'enfant au Bénin :

- l'on note encore l'exclusion du système scolaire d'enfants et de jeunes gens en situation de marginalisation et de vulnérabilité (enfants de la rue, enfants issus de familles démunies financièrement, enfants handicapés, etc.) ;
- La question du travail des enfants reste d'actualité.

#### 2- Orientations pour la MIR 2022

Le Comité restreint s'est réuni le 29 août 2022 et a d'abord réitéré les 3 objectifs mesurables de MIR : (i) mobilisation sociale ; (ii) plaidoyer auprès des autorités ; et (iii) mobilisation de ressources en soutien à des enfants démunis. Ensuite, le Comité a proposé des orientations de la MIR 2022. Ces orientations ont été soumises à l'appréciation des Leaders religieux responsables communaux de 14 Communes de 5 départements de concentration du CIPCRE-Bénin (Atlantique, Borgou, Donga, Littoral et Ouémé) réunis le 1<sup>er</sup> septembre 2022 et interconnectés par Zoom. Les orientations suivantes sont approuvées :

- 1) Thème: **L'éducation inclusive au Bénin, enjeux et défis.**
- 2) Mot d'ordre : « **Quelles que soient ma situation et celle de mon enfant, il doit aller à l'école !** »
- 3) Phasage et période : la MIR 2022 se déroulera en 2 phases :
  - a) Une phase de lancement qui, en raison de l'imminence de la rentrée scolaire prévue pour le 19 septembre 2022, doit se dérouler le plus tôt possible, pour espérer en tirer profit au titre de l'année scolaire 2022-2023 :
    - i) Période : du vendredi 9 au dimanche 18 septembre 2022
    - ii) Activités :
      - un volet médiatique comprenant : une conférence de presse, une émission radio de lancement à diffuser sur les radios partenaires, sans oublier des actions en ligne ;
      - un volet de proximité comprenant la sensibilisation dans les lieux de cultes.
  - b) Une phase d'entretien et de suivi-évaluation dont le contenu et la période précise restent à convenir plus tard (après la phase de lancement).

### 3- Quelques rappels relatifs à l'organisation des activités

#### a) Les sensibilisations dans les lieux de cultes

Cette activité implique :

- i) De la part des leaders religieux responsables communaux ;
  - Le remplissage de la programmation (lieux de cultes, dates et heures de passage) ;
  - L'actualisation de la liste des correspondants des communautés de foi (CCF) ;
  - Les annonces dans les lieux de cultes ;
  - Les dispositions pratiques à prendre, selon les réalités de chaque confession religieuse ;
- ii) De la part du CIPCRE-Bénin et des autres acteurs institutionnels (CPS, Mairie, ReSPESD) :
  - L'exploitation de la liste des correspondants des communautés de foi (CCF) ;
  - La formation ou le perfectionnement des CCF ;
  - La constitution des équipes mixtes (interreligieuses) ;
  - L'établissement et le suivi du calendrier de passage dans les lieux de cultes ;
  - La mise à disposition des supports de communication, le cas échéant ;
  - La prise en charge forfaitaire des frais de transport des équipes de sensibilisation ;
  - La centralisation et le dépouillement des fiches de rapport ;
  - La rédaction du rapport ;

#### b) La mobilisation des ressources

Pour la MIR 2022 portant sur la promotion de l'éducation inclusive, il est attendu que la mobilisation des ressources se fasse en soutien à des enfants démunis. Les modalités pratiques sont laissées à l'initiative de chaque confession religieuse. Cela suppose que, dans une paroisse par exemple, les responsables auront à identifier quelques cas d'enfants vulnérables puis déterminer comment mobiliser des ressources pour soutenir ces enfants à jouir davantage de leurs droits à l'éducation. Les résultats d'une telle action devront être notifiés au CIPCRE pour être documentés et valorisés dans le rapport de la campagne MIR.

#### c) La gestion des actions de plaidoyer

Les actions de plaidoyer sont coordonnées par le CIPCRE-Bénin qui sollicite les rencontres auprès des autorités, informe les leaders religieux pour recueillir leur disponibilité et prend les autres dispositions techniques et logistiques requises.

### 4- Note sur l'éducation inclusive

L'éducation inclusive est un « processus qui vise à accroître la participation et réduire l'exclusion en répondant efficacement aux différents besoins de tous les apprenants. Elle prend en compte les besoins individuels en matière d'enseignement et d'apprentissage de tous les enfants et jeunes gens en situation de marginalisation et de vulnérabilité : enfants de la rue, filles, groupes d'enfants appartenant à des minorités ethniques, enfants issus de familles démunies financièrement, enfants issus de familles nomades/ réfugiées/ déplacées, enfants vivant avec le VIH /SIDA et enfants handicapés. L'éducation inclusive a pour objectif d'assurer à ces enfants, l'égalité des droits et des chances en matière d'éducation » (Handicap international, cité dans PSE post 2015, p22).

Akpro-Misséré, le 1<sup>er</sup> septembre 2022  
Le Directeur National ;



Elidja ZOSSOU.-